



# Le petit Harmonique

Le Communiqué ponctuel de la Fédération Musicale du Luxembourg Belge

Décembre 2025

## “Audition rencontre” des musiciens amateurs en formation édition 2026

### **Dates importantes**

20-02-2026 : date limite de l'envoi des partitions d'accompagnement piano pour les niveaux moyen/supérieur/excellence \*\*

27-02-2026 : FIN des inscriptions

07-03-2026 : répétitions avec piano

14-03-2026 : répétitions avec piano

15-03-2026 : Audition à Meix-le-Tige , au Cercle Saint-Joseph

\*\* passé cette date, la FMLB n'assure plus l'accompagnement piano

Règlement de l'audition individuelle des musiciens amateurs en formation 2026.

Ouvert à tous les musicien(ne)s de tous âges en formation affiliés à la FMLB, aux académies, ainsi qu'à nos Fédérations sœurs de la CMF des Ardennes Françaises et l'union Grand- Duc Adolphe Luxembourg.

### 1. Les degrés :

- Préparatoire
- Inférieur I, II et III
- Moyen I et II
- Supérieur I et II
- Excellence I et II

- 1.1** Les candidats inscrits au degré préparatoire présenteront leurs morceaux **sans accompagnement de piano**. Ceux qui le souhaitent peuvent effectuer leur prestation avec l'aide d'un CD ou autre. L'appareil de diffusion est amené par le candidat. Les candidats du degré inférieur peuvent présenter l'une des deux œuvres avec accompagnement piano s'ils ambitionnent d'accéder au concours « sonatina » niveau intrada. Dans ce cas, ils doivent fournir **uniquement en PDF, par mail**, à l'administrateur de la FMLB, responsable de l'audition (Laura Petit), une copie **lisible** de la partition de piano.
- Choisir le programme de préférence dans la liste proposée.
- Concernant le degré préparatoire et les degrés inférieurs, il est aussi possible de se présenter en duo ou trio.

1.2. Les candidats inscrits au degré moyen présenteront obligatoirement leurs œuvres avec accompagnement de piano. Les candidats bénéficieront **de deux** répétitions avec piano. Les lieux et les dates seront communiqués aux candidats trois semaines avant le concours.

Le temps d'interprétation ne sera pas supérieur à 8 minutes. Les candidats pourront se présenter avec leur accompagnateur ou bénéficié de l'accompagnement d'un pianiste mis à leur disposition par la Fédération. Dans ce cas, ils doivent fournir **uniquement en PDF, par mail**, à l'administrateur de la FMLB, responsable de l'audition, (Laura PETIT), une copie **lisible** de la partition de piano.

Choisir le ou les morceaux de préférence dans la liste proposée.

1.3. Les candidats inscrits aux degrés Supérieur et Excellence présenteront obligatoirement leurs œuvres avec accompagnement de piano. Les candidats bénéficieront de deux répétitions avec piano. Les lieux et les dates seront communiqués aux candidats trois semaines avant le concours.

Le temps d'interprétation ne sera pas supérieur à 12 minutes. Les candidats pourront se présenter avec leur accompagnateur ou bénéficié de l'accompagnement d'un pianiste mis à leur disposition par la Fédération. Dans ce cas, ils doivent fournir **uniquement en PDF, par mail**, à l'administrateur de la FMLB, responsable de l'audition, (Laura PETIT), une copie **lisible** de la partition de piano.

Choisir le ou les morceaux de préférence dans la liste proposée.

1.4. Les candidats en percussion des niveaux supérieurs et excellence peuvent pour l'une de leurs œuvres, présenter un seul instrument, sans dépasser le temps prévu, 10 minutes pour le supérieur et 15 minutes pour le niveau excellence. Les accompagnements avec CD ou autre sont admis pour tous les niveaux. L'accompagnement piano de la FMLB est possible à partir du Moyen I.

Choisir le ou les morceaux de préférence dans la liste proposée.

1.5. Il existe dorénavant une catégorie chant. Deux niveaux : débutants et avancés. Les participants présenteront deux chants extraits du répertoire classique ou populaire soit en individuel, ou en duo ou en trio. Pas de cotation, une appréciation sera octroyée par le jury. Les prix décernés idem aux instrumentistes.

2. Les candidats sont tenus de se présenter avec des partitions originales.  
Les enseignants peuvent **accompagner, accorder, soutenir** leurs élèves avant la prestation ; cependant durant la prestation l'élève doit **prester en soliste**, non accompagné du professeur.
3. Lors de l'audition, le candidat doit fournir, pour le jury, un exemplaire des œuvres jouées.
4. Les auditions sont toujours publiques. Elles se déroulent par degré suivant le présent règlement établi par la Fédération Musicale du Luxembourg Belge.
5. Le jury sera constitué de deux membres minimum dont un spécialiste par instrument. Le jury se réserve le droit d'auditionner tout ou une partie du programme présenté. Le jury peut décider de classer un candidat dans un degré supérieur ou inférieur, en fonction du niveau atteint. Il est demandé au professeur du candidat ou au candidat de faire preuve de discernement et de choisir la catégorie la plus adaptée.
6. Les décisions du jury sont définitives.
7. Il est instauré deux catégories "ensemble junior ». Petits ensembles de 4 à 9 juniors et les ensembles à partir de 10 juniors et plus. Ces formations doivent être composées principalement de jeunes musiciens. Trois ou quatre adultes sont admis pour compléter ou soutenir.  
Ces ensembles pourront prêter, devant public et jury pendant +/- 15 minutes avec un programme au choix. Il n'y aura pas de cotation du jury.

**Un prix à valoir sur l'achat de partition( 300€ )sera attribué à chaque ensemble junior.**

8. Les auditions individuelles sont accessibles à tous les élèves présentés par les chorales, harmonies, fanfares et bandas affiliés à la FMLB, quel que soit leur niveau musical ou le lieu de leur formation musicale, aux élèves inscrits dans nos académies provinciales et aux candidats présentés par la Confédération Musicale Française des Ardennes (CMF Ardennes), par la Fédération Grand-Duc Adolphe (UGDA), fédérations jumelées à la FMLB. Les instruments joués seront uniquement à vent ou de percussion.

## 9. Cotations

- Préparatoire et inférieur I, II, III.

(I Insuffisant)

S Satisfaisant

B Bien

TB Très bien

E Excellent

Ces appréciations peuvent être nuancées par le sigle + ou -.

- Degrés moyen, supérieur, excellence

de 70 à 79 % Satisfaisant

de 80 à 89 % Distinction

de 90 à 95 % Grande distinction

de 96 à 100 % La plus grande distinction

Remarque : 70 % sont requis pour l'accession au degré supérieur, lors d'une audition ultérieure.

A noter qu'un ou plusieurs participants du niveau inférieur peuvent être retenus pour le concours « sonatina » niveau Intrada

## 10. Programme

- Préparatoire : - une œuvre facile au choix du candidat.
- Inférieur I : - Deux études ou deux œuvres au choix. (Sans accompagnement de piano). En soliste duo ou trio.

Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale « sonatina 2026 », une œuvre avec accompagnement à choisir de préférence dans la liste proposée. Max 5 min.

- Inférieur II : - Deux études ou deux œuvres au choix. (Sans accompagnement de piano). En soliste duo ou trio.

Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale « sonatina 2026 », une œuvre avec accompagnement à choisir de préférence dans la liste proposée. Max 5 min

- Inférieur III : - Deux études ou deux œuvres au choix. En soliste duo ou trio.

Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale « sonatina 2026 », une œuvre avec accompagnement à choisir de préférence dans la liste proposée. Max 5 min

- Moyen I : - Une œuvre au choix avec piano et éventuellement une deuxième œuvre facultative (Les deux œuvres avec piano).

Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale « sonatina 2026 », une œuvre avec accompagnement à choisir de préférence dans la liste proposée. Max 5 min

- Moyen II : - Une œuvre au choix, avec piano et éventuellement une deuxième œuvre facultative (Les deux œuvres avec piano). Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale " Sonatina 2026", l'une des deux œuvres avoisinera une durée de 5 à 8 minutes. À choisir de préférence dans la liste proposée.
- Supérieur I : - Une œuvre au choix avec piano et éventuellement une deuxième œuvre facultative. (Les deux œuvres avec piano). Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale « Sonatina 2026 », l'une des deux œuvres avoisinera une durée de 5 à 8 minutes. À choisir de préférence dans la liste proposée.
- Supérieur II : - Une œuvre au choix avec piano et éventuellement une deuxième œuvre facultative. (Les deux œuvres avec piano). Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale " Sonatina 2026 ", l'une des deux œuvres avoisinera une durée de 6 à 10 minutes. À choisir de préférence dans la liste proposée.
- Excellence I : - Deux œuvres au choix. (Les deux œuvres avec piano). Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale " Sonatina 2026 ", l'une des deux œuvres avoisinera une durée de 6 à 10 minutes. A choisir de préférence dans la liste proposée.
- Excellence II : - Deux œuvres au choix. (Les deux œuvres avec piano). Dans l'objectif de la sélection pour la demi-finale ou la finale " Sonatina 2026 " l'une des deux œuvres au choix, avoisinera une durée de 7 à 12 minutes. A choisir de préférence dans la liste proposée.

## 11. Inscriptions.

**Le droit d'inscription de 10 € (dix euros) est payable au plus tard le 5 mars 2026**, par transfert bancaire sur le compte bancaire : IBAN BE45 0014 4043 9589 Code BIC = GEBABEBB de la Fédération Musicale du Luxembourg Belge, avec en communication, le nom du responsable, la société et le nombre de candidats. Si certains documents ou paiement font défaut aux dates précitées, la candidature ne sera plus acceptée.

## 12. Prix

- Chaque candidat reçoit un diplôme.
- Il sera remis un **prix spécial** pour la catégorie des hautbois- bassons, des flûtes, des clarinettes, des saxophones, des petits cuivres, des gros cuivres et des percussions
- Il sera remis un **prix spécial FMLB** pour un candidat toutes catégories et niveaux confondus.
- Chaque candidat reçoit un **cadeau** (pupitre, métronome, accordeur, lampe,...)
- **4 prix spéciaux d'une valeur de 500€ chacun**, à valoir sur l'achat de partitions ou d'instruments, seront attribués par tirage au sort à 4 sociétés affiliées à la FMLB uniquement, ayant présentées un ou plusieurs candidats à l'audition rencontre.
- **Cette année chaque ensemble junior recevra un prix spécial de 300€ en achat de partitions.** (cumulable avec le prix individuel). Fournir pour la fin novembre au plus tard la facture d' achat de partitions au nom de votre groupe musical respectif.

**Les chèques seront remis uniquement au président, trésorier, secrétaire ou directeur musical.**

**13. Concours " Sonatina 2026 " Sélection demi-finale (concours à l'échelle Wallonie-Bruxelles et région Germanophone.) Aura lieu le 19 avril à l'académie de Waterloo. La finale le 10 mai conservatoire Royal de Mons.**

- Lors de l'audition rencontre des musiciens amateurs en formation, 4 candidats maximum seront sélectionnés. Ces candidats pourront se présenter à la demi-finale "Sonatina 2026" le dimanche 19 avril à l'académie de Waterloo.
- Lors de cette journée seront sélectionnés le(s) candidats susceptibles de se présenter à la finale "Sonatina National 2026"

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte 4 niveaux : « Intrada », « sonatine », « sonate » et « concerto ».

Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument

- niveau « Intrada » enfant de moins de 12 ans (inf. III, Moyen I ou II)
- niveau "sonatine" à partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument (à partir de Moyen II pour les degrés FMLB)
- niveau "sonate" à partir de Q2, T1 ou 7 années de pratique de l'instrument. (À partir de Supérieur II pour les degrés FMLB)
- niveau "concerto" à partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument. (À partir d'Excellence II pour les degrés FMLB)

Durée du concours « Sonatina » : l'une des deux œuvres présentées au concours FMLB. A choisir de préférence dans la liste proposée.

- Niveau « intrada » : max 5 minutes
- Niveau "sonatine" : de 3 à maximum 8 minutes
- Niveau "sonate" : de 4 à maximum 10 minutes
- niveau "concerto" : de 5 à maximum 12 minutes

Le concours « sonatina » est ouvert à tous, sans limite d'âge

Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie Bruxelles. Le candidat doit être membre effectif d'une société musicale affiliée à une fédération musicale reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française). Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique (en Belgique ou à l'étranger).

➤ INSCRIPTION à l'audition rencontre FMLB pour le 27 février 2026

Responsable de l'audition : Laura PETIT

Rue Perbal, 44 à B- 6790 AUBANGE GSM : 0495-344 625 Email : [petit-laura@hotmail.com](mailto:petit-laura@hotmail.com)

Bulletin d'inscription :



# Audition rencontre des musiciens amateurs et chanteurs en formation 2026

Bulletin d'inscription à renvoyer à Mademoiselle Laura PETIT par courrier ou scanné par mail.

44, rue Perbal - B-6790 AUBANGE ou Email : [petit-laura@hotmail.com](mailto:petit-laura@hotmail.com)

Nom de la société .....

Personne de contact : Nom.....Prénom.....

Rue.....

N°..... Code Postal.....localité.....

Tél...../..... GSM...../.....

E-mail.....@.....

Un droit d'inscription de 10 € par candidat ou ensemble est demandé à chaque société :

Total d'inscriptions : ..... x10 € = ..... €

À verser sur le compte de la FMLB : IBAN BE45 0014 4043 9589 - Code BIC = GEBABEBB Communication :  
Inscription armaf 2026+ nom du responsable + société + nombre d'inscrits

Il est important de lire le règlement du concours ci-joint. Attention aux informations transmises dans la revue "Petit Harmonique" concernant les délais !

Pour éviter toute erreur de lecture, écrivez lisiblement en **MAJUSCULES**, merci.

Petit Ensemble Junior ou Ensemble Junior :

NOM :.....

Nombre de participants :.....

Chef :.....

Œuvres :.....

.....

.....

.....

.....

Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

Tél : ...../..... GSM : ...../.....

Email : .....@.....

Degré choisi : ..... Degré antérieur passé : ..... en 20.....

Sonatina – 12 ans : oui – non Accompagnateur FMLB : oui - non

Sonatina à partir de Moyen 2 : oui - non Accompagnateur FMLB à partir de moyen 1 : oui - non

Lieu de formation :  société  académie  autre .....

Nombre d'année(s) de pratique instrumentale : ..... année(s) Instrument : .....

Œuvres présentées :

Titre : ..... Compositeur: .....

Titre : ..... Compositeur: .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

Tél : ...../..... GSM : ...../.....

Email : .....@.....

Degré choisi : ..... Degré antérieur passé : ..... en 20.....

Sonatina – 12 ans : oui – non Accompagnateur FMLB : oui - non

Sonatina à partir de Moyen 2 : oui - non Accompagnateur FMLB à partir de moyen 1 : oui - non

Lieu de formation :  société  académie  autre .....

Nombre d'année(s) de pratique instrumentale : ..... année(s) Instrument : .....

Œuvres présentées :

Titre : ..... Compositeur: .....

Titre : ..... Compositeur: .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

Tél : ...../..... GSM : ...../.....

Email : .....@.....

Degré choisi : ..... Degré antérieur passé : ..... en 20.....

Sonatina – 12 ans : oui – non Accompagnateur FMLB : oui - non

Sonatina à partir de Moyen 2 : oui - non Accompagnateur FMLB à partir de moyen 1 : oui - non

Lieu de formation :  société  académie  autre .....

Nombre d'année(s) de pratique instrumentale : ..... année(s) Instrument : .....

Œuvres présentées :

Titre : ..... Compositeur: .....

Titre : ..... Compositeur: .....